

AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit : Le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation le mardi 5 février 2019, à 19 h, à l'hôtel de ville, situé au 325, chemin du Hibou, Stoneham-et-Tewkesbury.

Lors de cette assemblée publique de consultation, le conseil municipal expliquera le contenu d'un projet de règlement modifiant le règlement de zonage, ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le sujet.

Ce projet a été adopté le lundi 21 janvier 2019 et porte le titre suivant : « **Projet de règlement numéro 19-P-843-1 modifiant le Règlement de zonage numéro 09-591** ».

Le projet contient des dispositions qui s'appliquent particulièrement à des zones, à des secteurs de zone ou à une partie de territoire.

Ce projet de règlement et la description ou l'illustration de ces zones, de ces secteurs ou de cette partie peuvent être consultés au bureau de la Municipalité, du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h 30.

De manière spécifique, les modifications proposées par le **Projet de règlement numéro 19-P-843-1 modifiant le Règlement de zonage numéro 09-591** visent autorise les usages « Industrie pharmaceutique » et « Production de cannabis » dans la zone CA-102.

La zone CA-102 est située du côté ouest du boulevard Talbot Nord et du côté est de la rivière Hurons, entre le # 2749, boulevard Talbot et l'intersection avec le chemin Crawford.

Certaines dispositions du **Projet de règlement numéro 19-P-843-1 modifiant le Règlement de zonage numéro 09-591** contiennent des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation des personnes habiles à voter.

Donné à Stoneham-et-Tewkesbury, ce 28^e jour de janvier 2019.



Louis Desrosiers,
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim